

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONSEIL DE LA CONCURRENCE

مجلس المنافسة

CONCLUSIONS DES TRAVAUX DE LA JOURNEE D'ETUDE ORGANISEE PAR LE CONSEIL DE LA CONCURRENCE LE 05 DECEMBRE 2018 A L'HOTEL SOFITEL SUR LE THEME : « LA NEUTRALITE DES REGLES DE LA CONCURRENCE »

I. LES OBJECTIFS DE LA JOURNEE D'ETUDE :

La journée d'étude qui s'est tenue le 05 Décembre 2018 à l'Hôtel Sofitel- Alger sur le thème intitulé « la neutralité des règles de la concurrence », s'inscrit dans le cadre du programme de communication ou **plaidoyer** pour la concurrence initié par le Conseil de la concurrence depuis sa réactivation en janvier 2013 en vue de diffuser la culture de la concurrence et de sensibiliser les pouvoirs publics, les entreprises, les syndicats, les associations de protection du consommateurs et les organisations professionnelles, les universitaires, les médias sur les effets positifs d'une concurrence loyale, sur l'économie en général et sur la protection du consommateur, en particulier.

Les interventions et les débats ont abordé la problématique de l'application des règles de la concurrence aux entreprises (publiques et privées) sans discrimination.

En rappelant d'une part, que le droit de la concurrence s'applique aux entreprises en toute neutralité sans tenir compte du statut juridique des actionnaires (entreprises publiques ou privées).

D'autre part, que les règles de la concurrence tendent à prévenir les positions dominantes et les abus qui peuvent en découler en termes de prix, de qualité, d'offre et d'innovation.

II. LES PARTICIPANTS :

Plus de 130 participants ont assisté à cet évènement.

Il s'agit des représentants de:

1- Du Premier Ministère et d'autres ministères (Ministère de la Défense Nationale, Ministère de la Justice, Ministère de Finances et Ministère du Commerce) ainsi que la Direction Générale de la Sûreté Nationale.

2- des autorités de régulations sectorielles, des organisations patronales, d'associations de protection des consommateurs, d'universités et d'instituts de formation supérieures, des entreprises, des banques, des assurances et des medias.

III. LES THEMES PRESENTES ET INTERVENANTS :

1. Allocution d'ouverture de la journée d'étude présentée par Mr Amara ZITOUNI- Président du Conseil de la concurrence.
2. « Le droit de la concurrence et les entreprises publiques », intervention de Mr Djilali SLIMANI, Membre du Conseil Algérien de la concurrence.
3. « L'entreprise à l'épreuve du droit de la concurrence », intervention de Maitre Mourad MEDJNAH- Avocat à la Cour d'appel de Paris (France), Docteur en droit chargé d'enseignement supérieur de Paris (France).
4. «La neutralité des règles de la concurrence», intervention de Mr Frank Bertrand, Rapporteur senior des services d'instruction au niveau de l'Autorité Française de la concurrence.
5. « La neutralité des règles de la concurrence : Jeu équitable sur les marchés mixtes », intervention de Mme Barbara Seelos, Membre de l'Autorité Fédérale d'Autriche.
6. « Le principe d'égale concurrence entre les opérateurs économiques publics et privés », Intervention de Mme Mahtout épouse DJELLAL Messad, Maitre de conférence à l'Université de Mouloud Mammeri; Tizi-Ouzou.

IV. Les modérateurs de la journée d'étude :

- Mr Mohamed Cherif BELMIHOUB, Professeur d'Economie et de Management, Consultant,
 - Mr BELABDELOUAHAB Med Mounir - Membre du Conseil de la concurrence.
-
- ❖ Les actes de cette journée d'étude sont disponibles sur le site internet du Conseil de la concurrence (www.conseil-concurrence.dz) et seront publiés sur le prochain Bulletin Officiel de la concurrence (BOC).